

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

À une séance régulière du conseil municipal légalement tenue le 7 décembre 2020, au lieu et à l'heure ordinaires des sessions, sous la présidence de son honneur Mme la mairesse Ghislaine M.-Hudon.

Sont également présents, les conseillères et conseillers: Annie Lapointe, Josée Crane, Claude Martel, Tony Potvin et Réal Bérubé.

Mme la conseillère Caroline Roberge est absente.

Formant quorum.

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Résol. 20-246

ATTENDU QUE la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme la conseillère Josée Crane appuyée par M. le conseiller Réal Bérubé et résolu à l'unanimité des conseillers de proclamer la municipalité de Lac-Bouchette alliée contre la violence conjugale.

ACCEPTÉE

VRAIE COPIE CERTIFIÉE À LAC-BOUCHETTE CE 10 DÉCEMBRE 2020

JEAN-PIERRE TREMBLAY, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER